

# CLUNY

*en direct*

Mensuel d'informations communales

## Sommaire :

Actualités	2/3
Au fil du conseil municipal	4
Tribune	5
Cluny culturelle	6
En bref	6
Ils viennent d'arriver	7
Calendrier des manifestations	8
Infos mairie	8



Le mot du maire

## Histoires de Quai

Sur le quai d'une gare, il y a des voyageurs qu'on attend et d'autres qu'on pleure.

Notre ancienne gare de Cluny est à la fois lieu de mémoire et lieu d'avenir.  
Les visages des jeunes qu'on y attend rencontrent ceux des anciens qui sont partis.

Mémoire du train qui, après la rafle du 14 février 1944, emmena plus de soixante-dix Clunisois(es) vers leur destin tragique, via la prison de Montluc à Lyon, vers les camps de concentration nazis.

Soixante-dix ans plus tard, le livret réalisé par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) nous rappelle ce Cluny qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, a résisté à l'idéologie inhumaine. Un exemplaire du guide vous est remis avec le présent numéro de « Cluny en Direct ». Lisez-le, visitez les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Cluny.

Attente des voyageurs qui vont arriver en gare : enfants et jeunes de Cluny et du Clunisois.  
Leur maison, celle de l'Enfance et de la Jeunesse, est en plein chantier au Quai couvert, sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes. D'ici moins d'un an, les enfants et les adolescents du Clunisois en disposeront, pour mieux grandir ensemble.

Belles fêtes et heureux début d'année 2014 !

Nous vous donnons rendez-vous pour les vœux de la

Municipalité vendredi 10 janvier à 18 h à l'Hostellerie de Saint-Hugues rénovée puis mercredi 15 janvier, même lieu, même heure pour son inauguration.



Cluny en direct

Janvier 2014 - N°62

Responsable de la publication:

J.L. Delpeuch, maire

Directeur rédaction: C. Grillet

Rédaction : A. Charafi

Photos : G. Pommier

communication@cluny.fr

Dépôt légal: dernier trimestre 2002

Imprimé en mairie - distribué par nos soins

**Bien chaleureusement,  
Jean-Luc Delpeuch**

# Recensement 2014 : en pratique

À compter du 17 janvier 2014, les mairies en partenariat avec l'Insee, procédera au recensement de l'ensemble de la population dans les communes de moins de 10 000 habitants. À Cluny, 9 agents ont été recrutés par la commune pour effectuer le recensement des 10 secteurs numérotés de 2 à 11 et établis par l'Insee. Détail de l'opération.

## Le recensement et vous

1. L'agent recenseur de votre secteur recruté par la mairie vient chez vous muni de sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il vous remet les questionnaires du recensement (une feuille de logement pour mon foyer + un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge). Repérer votre secteur et identifier votre agent recenseur.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis. En cas de besoin, et si vous le souhaitez, votre agent recenseur vous aidera à les remplir.
3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer à votre domicile. Si vous êtes souvent absent(e), vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ; soit les retourner directement sous enveloppe à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee de votre région. À cet effet, votre agent

recenseur pourra vous remettre une enveloppe dédiée.

**Les questionnaires remplis sont à retourner avant le 16 février 2014.** À la fin de l'enquête, la mairie transmettra à l'Insee tous les documents collectés.

## Vos réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes et les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme. En toute confiance !

La participation de chacun est essentielle car le recensement fournit d'indispensables statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement... Voilà ce qui permet aux pouvoirs publics d'anticiper les besoins en équipements scolaires ou de santé, de planifier des opérations d'amélioration de l'habitat, de développer les modes de transport ou de communication...



Secteur 2  
Mme MOUROUX



Secteur 3  
Mme BLIN



Secteurs 4 / 9  
Mme LACROIX



Secteur 5  
Mme LEGROS



Secteur 6  
Mme PITAUD



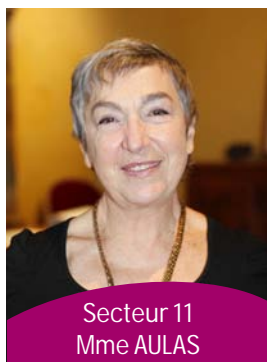
Secteur 7  
Mme COMTET



Secteur 8  
Mme DUSSAUGE



Secteur 10  
Mme AUGOYARD



Secteur 11  
Mme AULAS



## Une question ?

Contactez le service des affaires générales de la mairie au 03 85 59 89 45 ou [affaires-generales@cluny.fr](mailto:affaires-generales@cluny.fr)  
Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

# Recensement 2014 : les secteurs

**Secteur 2** : Partie comprise entre le Chemin de Rochefort et les Cas puis rue Principale sur sa partie droite jusqu'à la place du 11 août. **Agent recenseur : Ghyslaine MOUROUX**

**Secteur 3** : Bas de la ville dans sa partie comprise entre la rue Principale sur sa gauche jusqu'à la rue Saint-Odile et la rue de la Liberté ainsi que la Place des Fossés. **Agent recenseur : Claudine BLIN**

**Secteurs 4 et 9** : Partie de la ville comprise entre la rue Laurent Bazot, la promenade du Fouettin, le chemin des vignes et la limite de Jalogny et de la promenade du Fouettin à la rue Stanislas Aucaigne, rue de la Liberté et rue Porte de Mâcon. **Agent recenseur : Chantal LACROIX**

**Secteur 5** : Partie de la ville comprise entre Ruffey, la rue Jacques Guéritaine, l'avenue Pierre le Vénérable et le chemin des Chenevrières jusqu'aux limites communales. **Agent recenseur : Aurélie LEGROS**

**Secteur 6** : Partie de la ville comprise entre le chemin des Chenevrières, la rue d'Avril, la rue porte des Prés, le Chemin de Rochefort et l'ensemble de la Cras. **Agent recenseur : Colette PITAUD**

**Secteur 7** : Partie de la ville comprise depuis Ruffey, la rue Jacques Guéritaine, la rue Laurent Bazot, le Fouettin et Coigny. **Agent recenseur : Jacqueline COMTET**

**Secteur 8** : Entrée sud de Cluny, du chemin des vignes jusqu'à la place des Fossés, puis du côté droit, la combe Naguin, la Mutte, la Corbette, Argerot et la zone artisanale des Griottons. **Agent recenseur : Angèle DUSSAUGE.**

**Secteur 10** : Haut de la ville, entre la rue d'Avril et la promenade du Fouettin, la rue Joséphine Desbois le début de la rue de la République et le champ de foire. **Agent recenseur : Aurore AUGOYARD**

**Secteur 11** : Milieu de la ville compris entre la rue Saint Odile, la rue Municipale, la rue de la République, la rue Joséphine Desbois et la Promenade du Fouettin. **Agent recenseur : Marie-Antoinette AULAS**

## Clunisois vigilants



Le 11 décembre 2013, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, composé de la gendarmerie nationale, de la police municipale, des services de la préfecture, de la justice, des responsables des établissements d'enseignement, des maires de la communauté de communes, des services municipaux et intercommunaux en charge de la jeunesse et des affaires sociales, ainsi que d'associations, s'est réuni à l'invitation du maire pour coordonner les actions en matière de prévention de la délinquance.

Trois axes prioritaires ont été retenus et donnent lieu à la création de trois groupes de travail : la délinquance des mineurs, les violences intrafamiliales et la tranquillité urbaine. En matière de prévention de vols à domicile avec effraction, la vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous. La plupart des vols à domicile n'ont pas lieu au milieu de la nuit, mais à la tombée du jour, au moment où l'absence de lumière dans la maison signale l'absence des résidents, partis en courses ou pas encore revenus du travail. L'accumulation de courrier dans la boîte aux lettres peut également être un indice incitant les cambrioleurs à opérer. C'est souvent du côté opposé à la rue qu'ont lieu les effractions : bien veiller donc à la fermeture des issues à l'arrière de la maison. Si des inconnus au quartier prétendent qu'ils sont à la recherche d'une adresse, ou d'un animal domestique en fugue, il peut s'agir de repérages pour un cambriolage ultérieur. La plaque d'immatriculation du véhicule est une indication importante, qu'il est prudent de signaler à la gendarmerie. Enfin, dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », la police municipale, en coopération avec la gendarmerie, est à votre disposition pour passer régulièrement surveiller votre maison pendant une période d'absence. Renseignements : 03 85 59 05 87 / 06 71 92 04 15 / responsablepm@cluny.fr

## ÉCLAIRAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2013

**Parmi les points de l'ordre du jour ayant donné lieu à discussion lors de la séance du Conseil municipal du 11 décembre 2013, figurait un avenant à la convention de billetterie de l'abbaye de Cluny, entre la Commune et le Centre des Monuments nationaux (CMN).**

Entrée en vigueur le 1er janvier 2013, la convention institue un billet jumelé qui est systématiquement proposé aux visiteurs. Le produit de la billetterie est réparti à 40% à la Ville et à 60 % au CMN.

Or le siège du CMN tient à la disposition des voyageurs des billets vendus à l'avance et en nombre, qui donnent droit à l'accès à un des monuments gérés par le CMN, relevant d'une même catégorie de prix, sans que les billets utilisés pour visiter l'abbaye de Cluny n'aient à ce jour donné lieu à redevance à la Ville de Cluny.

L'avenant couvre, sur toute la durée de la convention, le cas particulier de ces billets qui ne sont pas vendus sur place. Il précise que le produit de la vente de ces billets à tarif préférentiel (6,5 € pour les groupes, avec des réductions dépendant de la quantité achetée) est réparti selon la même clé que dans le cas des billets jumelés vendus sur place.

Dans la mesure où une dizaine de milliers de visiteurs ont eu recours à ces billets en 2012, le montant qui reviendra à la Ville pour l'année 2013 devrait être d'un peu plus de 25 000 €, qui s'ajouteront à la recette perçue par la Ville sur les billets jumelés, qui devrait atteindre 300 000 € en 2013, au vu des chiffres des onze premiers mois de l'année.

Il est convenu avec le CMN que ces recettes supplémentaires pour la Ville permettront d'améliorer la communication sur l'offre de visite à Cluny.

L'avenant a été adopté à l'unanimité. La question a été posée par Patrick Raffin de savoir à combien s'élevait le produit pour la Ville (en recettes et atténuations de

charges) dans le cadre de la convention qui avait été signée par l'avant-dernière équipe municipale en 1999, à comparer aux 325 000 € dans le cadre de la convention de décembre 2012.

Vérification faite après le Conseil municipal, il s'avère qu'à l'époque, la convention consistait en la prise en charge par le CMN des frais de fonctionnement, et des salaires et charges du personnel municipal du Musée, à laquelle s'ajoutait le bénéfice d'un loyer annuel de 7622 € versé par le CMN à la Ville. Prenant en compte les atténuations de charges de 134 000 € en salaires et d'environ 10.000 € en charges de fonctionnement pour la Commune, le bénéfice total pour la Ville s'élevait à 151 622 €, à comparer aux 325 000€ que rapporte à la Ville la convention actuelle.

Lors des questions diverses, le Maire a informé le Conseil de l'avancée du schéma directeur « Cité-Abbaye de Cluny », réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville et financé à 100 % par la DRAC de Bourgogne. Ce schéma directeur a pour objet de prévoir les évolutions de l'aménagement de la Cité-Abbaye et du territoire qui l'entoure, afin d'améliorer la mise en valeur du patrimoine, l'urbanisme, la signalétique, la conservation muséographique, la gestion des déplacements, les infrastructures touristiques, la médiation.

Ce schéma permettra à la Commune et à la communauté de communes d'étayer leurs demandes de financement dans le cadre du prochain « Contrat de Projets État-Région » (2014-2020), pour assurer le relais du programme « Cluny 2010 », qui portait sur la période 2007-2013. Après une série de consultations et d'études détaillées, le schéma devrait être achevé à la fin du premier trimestre 2014.

Prochaine séance :  
Mercredi 15 janvier 2014  
19h30 - Salle du Conseil de la mairie

**Des logements pour personnes cérébro-lésées** Chaque année en Bourgogne, 2 880 personnes, essentiellement des jeunes, sont atteintes de lésions cérébrales suite à un accident, dont 979 en Saône-et-Loire. À ce jour, il n'existe aucun habitat adapté au besoin d'autonomie de ces personnes. À Cluny, une résidence de 6 logements verra le jour au printemps. Cette initiative, portée et financée par l'association « Les Amis de la Novelline » est à découvrir sur [www.la-novelline.fr](http://www.la-novelline.fr) Vous êtes vous-même ou connaissez une personne cérébro-lésée en recherche de logement autonome et sécurisant ? Vous souhaitez soutenir ce projet ? Contacter Mme Forge, présidente, ou Mme Jacquet, secrétaire, au 03 85 50 03 64 ou [lanovelline@orange.fr](mailto:lanovelline@orange.fr) // Fermeture bibliothèque La bibliothèque municipale sera fermée du 27 janvier au 8 février 2014 en raison du renouvellement du matériel et du logiciel informatique. Des prêts supplémentaires seront accordés à cette occasion. C'est le moment de faire le plein de bouquins ! // Horaires du bureau de poste À compter du 30 décembre 2013, les horaires d'ouverture de votre bureau de poste changent comme suit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 / Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 / Samedi de 8 h 30 à 12 h. // Facture d'eau À compter du 1er janvier 2014, si vous n'avez pas reçu votre contrat de mensualisation ou pour toutes réclamations concernant votre facturation, vous pouvez contacter le service de l'eau en mairie au 03 85 59 89 41. Pour un problème technique, contactez la Lyonnaise des Eaux au 09 77 40 11 27.

## EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

### Meilleurs vœux pour 2014

Pour tout ce que vous avez fait en 2013 et tout ce que vous vous apprêtez à faire en 2014, merci à vous : vous tous qui vous engagez, au-delà de vos préoccupations personnelles. Vous, responsables associatifs, dont la contribution est si essentielle. Vous, responsables de services publics, des services de santé, de secours et d'urgence. Vous, éducateurs et enseignants ; vous, entrepreneurs, sensibles à la vie de la commune et qui donnez de votre temps sans compter.

Les agents de notre collectivité oeuvrent eux aussi, et chacun à leur niveau, grâce aux compétences qu'ils déploient, à l'imagination dont ils font preuve, à la solidarité qu'ils pratiquent, veillant toujours à demeurer au service des habitant(e)s de Cluny et à garantir le meilleur service public possible.

Ce qui nous est commun, c'est qu'il nous faut concevoir de façon nouvelle notre rapport à l'avenir : ce que le réchauffement climatique, la transition démographique, l'accroissement de la dette publique qu'il faudra bien un jour rembourser, nous enseignent, c'est que nous ne pouvons plus hypothéquer l'avenir. Nos lendemains seront faits de la somme de nos actions, de nos inactions, et surtout de nos erreurs et de nos renoncements. La politique doit être durable, la décision publique soutenable.

Tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

**Groupe de la Majorité municipale**  
**« Un nouveau souffle pour Cluny »**

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE GAUCHE

### Quand les espaces ouverts se ferment...

Le saviez-vous ? Depuis le 11 octobre, le parc abbatial est fermé de 22 h à 6 h ! Fermé par arrêté municipal, en tout cas, puisque l'entrée principale du parc n'est équipée d'aucune grille... Cette décision, anecdotique de prime abord, illustre bien la méthode de la majorité : pour remédier à des problèmes qui ne sont jamais évoqués en conseil municipal (en l'occurrence ici, des incivilités répétées), on prend sans concertation une mesure inefficace. Qui veillera à la bonne application de cet arrêté ? La police municipale n'a pas d'horaires de nuit ; le secteur d'intervention des gendarmes ne leur permet pas de patrouiller toute la nuit dans le parc à la recherche d'un contrevenant.

Cet arrêté (le même existe pour l'espace des Tanneries) risque peu d'impressionner les auteurs d'incivilités de toute façon déjà répréhensibles (circulation en deux roues motorisées dans les allées du parc, graffitis, gêne sonore...) ; fermerait-on vraiment le parc qu'ils agiraient de même ailleurs. En revanche, les utilisateurs nocturnes du Parc Abbatial - ils ne sont pas rares aux beaux jours à apprécier la quiétude du lieu - sont stigmatisés, et notamment les jeunes qui n'ont pas d'autre idée derrière la tête que de se retrouver entre eux.

Le « règlement des espaces ouverts » fait penser à ces mesures prises par des élus souvent peu progressistes dans les zones dites sensibles... C'est une drôle de conception du « vivre ensemble » pourtant ardemment défendu par l'actuelle majorité.

**Sylvie CHRETIEN, Paul GALLAND,**  
**Nicole JANNET-PETIT.**

## EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

### 2014, message d'espoir !

Les élus d'opposition de la liste "Vivre Cluny" vous adressent leurs meilleurs vœux pour que l'année nouvelle vous apporte espérance et mieux vivre.

2014 devra aussi être une importante opportunité pour replacer Cluny et les Clunisois au centre des réalités afin que les actes priment enfin sur les belles paroles.

Bonne année à toutes et tous.  
Bien cordialement.

**Le groupe «Vivre Cluny»**  
**Lucien ZAJDEL, Claire BOUVROT-LARDY,**  
**François BREUIL, Anne-Marie LEOTY.**



## Défis dansés



Danse, humour et dérision, voici comment pourrait se qualifier le spectacle DéBaTailles proposé par la Compagnie Propos. Si vous aimez les univers décalés, si l'éclectisme culturel vous touche, et si le mélange des genres ne vous fait pas peur, alors ce spectacle est fait pour vous.

Conçu sur le principe des battles hip-hop, 2 équipes composées de 5 danseurs et 3 musiciens s'affrontent dans un jeu. La particularité de ces équipes ? La couleur des cheveux, les blonds contre les bruns, les interprètes pouvant passer d'un camp à l'autre en changeant de perruque. Il ne s'agit pas de trouver ici un code préétabli, mais plutôt une rencontre des genres, un enchevêtrement de styles qui forment un folklore inventé, unique et déjanté. Les danseurs, venus d'horizon différents comme le hip hop, le cirque ou la danse contemporaine, se défient en mu-

sique, rythmés par le son d'une guitare, d'un accordéon et de percussions.

Aussi cruelle qu'un débat politique, aussi féroce qu'une cour de récréation, aussi stricte qu'une partie de catch, aussi mouvementée qu'une salle des marchés, l'arène de DéBaTailles est un nouvel espace de confrontation. Seize défis sont lancés, parmi eux défi Rythme, défi Prise de tête ou défi Kung Fu pour les plus mouvementés, ou encore défis Arrêt sur image, défi Rien ou défis Tétos pour les plus énigmatiques...

Créée et portée par Denis Plassard, la Compagnie Propos a vu le jour en 1991. Extrêmement variées dans la forme, les chorégraphies de Denis Plassard rassemblent danseurs contemporains et artistes de différents horizons autour de la recherche et de l'univers du chorégraphe. Parallèlement au travail de création, la Compagnie Propos poursuit d'autres aventures singulières avec l'envie et la volonté de partager de façon simple et ludique une danse accessible à tous.

**DéBaTailles - Cie Propos / Denis Plassard**  
**Mercredi 22 janvier 2014 - 20h30**  
**Théâtre municipal «Les Arts»**

*Plein tarif : 12€ / Réduit : 8€ (étudiants, demandeurs d'emploi et retraités) / Moins de 12 ans : 5€ / Clef de Cluny : gratuit.*

*Préventes : Palais Jean de Bourbon*

## Trier les bouchons ? Une double bonne action !



Les aînés du club de gym lors du chargement du camion

Cela fait treize ans que le club de basket handisport de Cluny organise une collecte des précieux bouchons recyclables en partenariat avec l'entreprise C2P, spécialisée dans le traitement du polypropylène. Treize ans que, grâce à vos dons, le club de basket handisport peut financer l'achat de fauteuils roulants de sport, développer et promouvoir cette pratique sportive. Merci aux particuliers, à toutes les écoles de Cluny, aux associations et au CCAS qui se sont faits le relais de la collecte 2013 soit 2,5 tonnes de petits bouchons multicolores. La Ville de Cluny soutient cette initiative par le prêt d'un véhicule de transport, la mise à disposition d'un local de stockage et la collecte en mairie de vos bouchons. Le SIRTOM de la vallée de la Grosne soutient cette action par le reversement des bouchons en polypropylène collectés en déchetterie de Cluny au Club de basket handisport.

Les bouchons des bouteilles alimentaires ne sont pas fabriqués avec le même plastique que les bouteilles et ne sont donc pas recyclés ensemble. Par ailleurs, il existe deux familles de plastique pour la fabrication des bouchons : le polyéthylène (PE) utilisé pour les bouteilles d'eau, de couleur bleue le plus souvent, et le polypropylène (PP) utilisé notamment sur les bouteilles de lait et de soda. C'est cette seconde famille de bouchons que vous êtes invités à déposer dans l'un des points de collecte de la commune. Une question ? Contacter Eric Fleury au 03 85 38 57 23 ou [service-sport-cluny@orange.fr](mailto:service-sport-cluny@orange.fr)



## Moon Tattoo Shop

Jean-Matthieu Gonzalez

Depuis le mois de novembre 2013, un nouveau tattoo-shop a ouvert ses portes au 6, rue de la Barre. Passionné de dessin depuis son plus jeune âge et tout droit sorti de l'école des Beaux-Arts, Jean-Matt « Moon » propose ses talents d'artiste tatoueur. C'est en sillonnant la France pendant six années qu'il a acquis les techniques de l'art du tatouage auprès de professionnels expérimentés. Originaire de Massilly, il a choisi Cluny pour installer sa propre boutique. Travaillant dans des règles d'hygiène strictes, il est à l'écoute de ses futurs clients pour les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets. Si les tatouages « graphiques » et « japonais » sont ses styles de prédilection, il n'en reste pas moins ouvert à toutes les autres demandes.

**Tél : 09 83 95 27 62 Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**



## Atelier Gink'or

Wilfried Pradille

Un grand déstockage à la bijouterie horlogerie Gink'or est en cours avant le départ en retraite de M. et Mme Rième après dix ans d'activité au 17, rue Mercière. Après quelques travaux de réaménagement, Gink'or rouvrira ses portes sous la houlette de Wilfried Pradille, 38 ans. L'atelier Gink'or restera spécialisé dans la vente et la réparation de bijoux, montres et horloges, la transformation de vos bijoux anciens ou la création selon vos désirs. Wilfried Pradille conserve également les créations originales de la maison : la délicate feuille de ginkgo biloba déclinée en or, vermeil ou argent, ainsi que les fameux jetons et agneaux de Cluny. **L'atelier Gink'or est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél : 03 85 59 10 03. Web : [www.atelierginkgor.com](http://www.atelierginkgor.com)**

## La Cahute des P'tits Loups

France Besset

Peu de changement à La Cahute des P'tits Loup, magasin de jouets repris il y a quelques mois par France Besset, et c'est tant mieux ! On y retrouve avec plaisir les jeux et jouets de qualité, tels que les figurines Papo, les jeux Haba, les collections Moulin Roty et Lilliputiens, les véhicules utilitaires Siku, les poupées Götz... mais aussi toute la gamme des activités manuelles et créatives ainsi que les rayonnages pleins de choses douces et intelligentes réservées aux bébés. À cet éventaire de choix, France Besset a cependant ajouté des maquettes et une très belle collection de déguisements Souza grâce à l'agrandissement de la boutique soit 15m2 supplémentaire. Et pour les adultes, jeux de société et de plateau top qualité. **La Cahute des P'tits loups, rue Mercière, est ouverte du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h (12 h 30 le samedi) et de 14 h 30 à 19 h.**



# Calendrier des manifestations

## À partir de janvier

### Massage bébé

Le centre social propose des séances d'initiation au massage des bébés les samedis matin, rue des Ravattes. Cycle de 5 séances d'1h30 animé par Christine Fournier. Dates à convenir selon les inscriptions. Participation : 20€ les 5 séances. Contact : 03 85 59 80 83

## Mardi 7 janvier

### Conférence

« Le Caravage, la ténèbre lumineuse » par Damien Capelazzi, critique et historien de l'art. La vie et l'oeuvre de ce phare de la peinture ancienne, qui nous permettra de comprendre ce qui en son temps a pu choquer ses contemporains. À 18 h 30, salle Justice de Paix, à l'invitation de l'association Art Culture Sciences. Contact : 06 11 22 18 88

## Vendredi 10 janvier

### Voeux de la municipalité

À 18h à l'Hostellerie de Saint-Hugues, suivis du verre de l'amitié.

## Dimanche 12 janvier

### Équitation

Le centre équestre d'Équivalée organise la coupe Jalisco de dressage et hunter, discipline de saut d'obstacles à figures imposées. Un spectacle pointu et surprenant à admirer dès 9 h aux écuries de Cluny. Gratuit et ouvert à tous.

## Mercredi 15 janvier

### Inauguration

Rendez-vous à 18h à l'Hostellerie de Saint-Hugues pour son inauguration après restauration.

## Du 15 janvier au 11 février

### Cinéma

Le loup de Wall Street ; Il était une forêt ; The lunchbox ; All is lost ; Mandela, un long chemin vers la liberté ; Le géant égoïste ; Suzanne ; Tel père, tel fils ; Le père Frimas ; 100% cachemire ; Philomena ; Le

manoir magique ; Henri. Programme sur répondeur au 03 85 59 05 71 ou sur clunyscope.fr

## Vendredi 17 janvier

### Soirée baby-sitting en collectif

Le centre social vous propose « Parents, sortez, on garde vos enfants ! », soirée baby-sitting à la halte-garderie de 19 h à 23 h, ouverte aux enfants de 3 mois à 10 ans. Tarif : 4 €/1 enfant ; 7 €/2 enfants et 10 €/3 enfants et +. Réservations : 03 85 59 80 83

## Mardi 21 janvier

### Conférence

Association GaSole des élèves ingénieurs des Arts et Métiers est invitée par le Centre de conférences internationales de Cluny à présenter ses expériences humanitaires au Bénin. Avec Nicolas Lemblé, Jonathan Gonnard, Alex Cayrol, Eléonore Ponthon et Julien Alzieu, à 20 h, amphithéâtre Cliton des Arts et Métiers ParisTech. Tarifs : 5 € / 3 € Clé de Cluny / Gratuit pour demandeurs d'emploi et étudiants. Contact : 03 85 59 53 60

## Mardi 21 janvier

### Conférence

« Adolescents et conduites addictives » par le docteur Allois, pédopsychiatre, à 20 h, salle polyvalente du lycée La Prat's. Entrée libre. Ouvert à tous. Contact : 03 85 59 57 00

## Mercredi 22 janvier

### Danse contemporaine

DéBaTailles, un spectacle en forme de défi pour 5 danseurs et trois musiciens par la Compagnie Propos, à 20 h 30 au théâtre municipal « Les Arts », dans le cadre de la saison culturelle de la Ville de Cluny. Tarifs : 12 € / 8 € / 5 €. Réservations : 03 85 59 05 71

## Vendredi 24 janvier

### L'atelier de cuisine

Nouveau : le centre social de Cluny vous convie à la mise en place des ateliers de cuisine. Venez partager votre passion à 10h, au centre social rue des Ravattes. Gratuit et ouvert à tous.

## Samedi 25 janvier

### Concours de belote

Avec l'amicale des classes en 0 à 13 h 30, grande salle des Griottons.

## Du 29 janvier au 2 février

### Stage de taille de pierre

Par Philippe Griot de l'École du geste, en partenariat avec la Ville de Cluny et le collectif CORDOBA, au palais Jean de Bourbon. Au programme : taille de pierre en arcature, sculpture, bardage de pierres et des bois, moulage, enduits à la chaux et stucs, les enduits, travail du fer. Stage ouvert à tous. Tarifs : 220 € / 140 € (étudiants). Renseignements : 06 81 56 49 43.

## Vendredi 31 janvier

### Concert jazz

BFG Trio, c'est la rencontre décoiffante entre Emmanuel Bex (orgue Hammond), Glenn Ferris (trombone) et Simon Goubert (batterie). Avec leur dernier album « Now or Never », sans doute une des meilleures sorties de la fin d'année 2013, ils enflammeront la scène municipale dans le cadre de la programmation culturelle de Barouf en Clunisois, en partenariat avec Jazz Campus et Le Croissant. À voir à 21 h au théâtre « Les Arts ». Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € pour les - de 12 ans. Réservations : 03 85 39 08 45.

## Mardi 4 février 2014

### Conférence

La création d'armoiries communales aujourd'hui : entre tradition et modernité, par Nicolas Vernot et le Centre de conférences internationales de Cluny, à 20h, amphithéâtre Cliton des Arts et Métiers ParisTech. Tarifs : 5 € / 3 € Clé de Cluny / Gratuit pour demandeurs d'emploi et étudiants. Contact : 03 85 59 53 60

## Mairie de Cluny : INFOS PRATIQUES

Votre mairie vous accueille le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Tél : 03 85 59 05 87 [mairie@cluny.fr](mailto:mairie@cluny.fr)

Pour l'état-civil : [etat-civil@cluny.fr](mailto:etat-civil@cluny.fr) / Pour l'urbanisme, le cimetière ou les élections : [affaires-generales-mairie@cluny.fr](mailto:affaires-generales-mairie@cluny.fr)

Pour les locations de salles : [accueil@cluny.fr](mailto:accueil@cluny.fr) / Pour le service de police municipale : [responsablepm@cluny.fr](mailto:responsablepm@cluny.fr)

Pour les foires et les marchés : [marche@cluny.fr](mailto:marche@cluny.fr)

[www.cluny.fr](http://www.cluny.fr) / [www.clunyscope.fr](http://www.clunyscope.fr)